

Un événement



# LA CONVENTION 2018 DES AVANTAGES SOCIAUX

Présidée par **Éric LANCIAUX**,  
DRH Groupe - GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES  
Président du Mouvement Génération RH (MGRH)

REMUNERATION

## Nouveaux Enjeux - Nouvelles Stratégies C&B &... What Else ! S'adapter pour innover, Quel C&B pour demain !

- Complémentaires Santé :  
mise en place du « 0 reste à charge » RAC
- Loi PACTE : impacts et opportunités pour les entreprises
- Big Bang de l'Épargne Retraite : naissance des fonds de pension en France ? Avenir de l'Article 39 ?
- Perspective sur la réforme des systèmes obligatoires de retraite
- Individualisation des benefits : individualisation des risques ?
- Le coût de la voiture de fonction est-il vraiment celui que vous croyez ?
- Comment évaluer la hausse de la CSG ?
- Digital : Vers de nouveaux services ?
- Benefits : un atout pour l'expérience collaborateur ?
- Rendre plus compréhensibles les politiques de rémunération, pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre ?
- Savoir réinventer les formules de rétribution/rétention de son capital humain

Atelier A : Réforme de l'Épargne Salariale & Retraite (Loi PACTE)

Atelier B : Créer de l'expérience collaborateur à travers les avantages sociaux : vers un nouvel équilibre professionnel/personnel ?

Le Grand débat :

C&B &... What else : s'adapter pour innover, Quel C&B pour demain ?

## LES 5 ET 6 JUIN 2018

2 jours de formation à la carte

Paris VII° - La Maison des Polytechniciens - Métro Solferino

AVEC NOTAMMENT :

Nicolas CAILLOT, Head of Compensation & Benefits – HEINEKEN

Marie-Luce PETIT, C&B Manager – KIABI

Eric LANCIAUX, DRH Groupe – GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES

Adeline BONNERAT, Directeur Groupe Rémunérations & Avantages sociaux

UNIBAIL – RODAMCO

Christelle GILLIOT, Responsable rémunération et avantages sociaux

KILOUTOU

Frédéric DUBOIS, Head of Compensation, benefits et HR Digital – Groupe

ADP et Président du Club SIRH

Laurence BETTINI, senior Manager Reward – DISNEYLAND PARIS

Grégory SIESSE, Senior Advisor Direction Epargne Salariale

et Retraite – AMUNDI

Stéphanie FALLAS, DRH – CARGLASS

Alain GUEGUEN, VP RH en charge de la politique de reconnaissance

et de la rétribution – Groupe ORANGE

Frédéric CADIC, Head of C&B – NOVARTIS

René THOMAS, Directeur Avantages Sociaux – CARREFOUR

Romain THIESSET, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS

Franck CHERON, Partner Capital Humain – DELOITTE

Annika MILVILLE, Directeur grand courtage – HUMANIS

Marianne BINST, Directrice Générale – SANTECLAIR

Alan CASTAING, Country Manager France – BENIFY

Joël RIOU, DG – RESPONSABILITE

Sylvie LEGREZ- CARRE, VP – ORAS

Stéphane MONTAGNON, Directeur Associé – HOLSON

Christian BARTHÉLÉMY, Directeur Capital Humain – DELOITTE

Sophie LAZARO, Senior Manager Capital Humain – DELOITTE

Avec le concours et l'expertise de nos partenaires



Deloitte.





## Les benefits, un terrain de jeu toujours plus grand !

En 2010 déjà, dans son édito, Alain GUEGUEN écrivait « **Le B avant le C : Juste un ordre alphabétique ?** » et le titre de la convention était « **L'avenir « C&B » passera par le « B » ou ne sera pas !** »

Voilà une vraie vision que proposait Alain, le Président d'ORAS !

Aujourd'hui et nous le verrons au cours de la 19<sup>ème</sup> Convention des Avantages Sociaux, le champs du C&B s'est effectivement largement étendu et ceci par le développement de « nouveaux benefits » tout azimut, imprégnant des pans entiers des RH tel que le « Care », la RSE, l'expérience Collaborateur... et changer ainsi de logique pour accéder à une logique de service.

« **Passer de la politique benefits qui propose à celle du salarié qui dispose d'une offre de services** » !

**Delphine LANCEL**  
Directrice Générale  
Groupe RH&M

## Mardi 5 juin 2018

8h30

ACCUEIL PARTICIPANTS

9h00 - 9h30

### ALLOCUTION D'OUVERTURE

**Éric LANCIAUX**, DRH Groupe - GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES,  
Président du Mouvement Génération RH (MGRH)

**Alain GUEGUEN**, Président d'ORAS et VP RH en charge de la politique de reconnaissance et de la rétribution du Groupe ORANGE

9h15 - 11h00

Conférence

### 1) AVANTAGES SOCIAUX : TENDANCES 2018/2019

- Complémentaires Santé : mise en place du « 0 reste à charge » RAC
- Loi PACTE : impacts et opportunités pour les entreprises
- Big Bang de l'Épargne Retraite : naissance des fonds de pension en France ? Avenir de l'Article 39 ?
- Perspective sur la réforme des systèmes obligatoires de retraite
- Individualisation des benefits : individualisation des risques ?
- Le coût de la voiture de fonction est-il vraiment celui que vous croyez ?

Intervenants

**Romain THIESSET**, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS

**Grégory SIESSE**, Senior Advisor Direction Epargne Salariale et Retraite – AMUNDI

**Annika MILVILLE**, Directeur grand courtage – HUMANIS

**Franck CHERON**, Associé – DELOITTE

**Marianne BINST**, Directrice Générale – SANTECLAIR

**Stéphane MONTAGNON**, Directeur Associé – HOLSON

Animé par

**Alain GUEGUEN**, Président d'ORAS et VP RH en charge de la politique de reconnaissance et de la rétribution du Groupe ORANGE

11h00 - 11h30

Pause

11h30 - 12h30

### 2) PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : ÉVOLUTION/RÉVOLUTION ?

- Le 0 reste à charge « 0 RAC », quelles implications pour l'entreprise ?
- Comment évaluer la hausse de la CSG ?
- Digital : Vers de nouveaux services ?

Intervenants

**Marianne BINST**, Directrice Générale – SANTECLAIR

**Annika MILVILLE**, Directeur grand courtage – HUMANIS

**René THOMAS**, Directeur Avantages Sociaux – CARREFOUR

Animé par

**Franck CHERON**, Partner Capital Humain - DELOITTE

# pour innover, quel C&B pour demain !

12h30 - 14h00	DÉJEUNER
14h00 - 15h30	<b>3) BENEFITS : UN ATOUT POUR L'EXPÉRIENCE COLLABORATEUR</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• La Symétrie des Attentions ?</li><li>• Les nouveaux champs du C&amp;B ?</li><li>• Benefits : Take Care et Efficacité au Travail ?</li><li>• Réussite des équipes et équilibre au travail ?</li></ul>
Intervenants	<b>Frédéric DUBOIS</b> , Head of Compensation, benefits et HR Digital – Groupe ADP et Président du Club SIRH <b>Nicolas CAILLOT</b> , Head of Compensation & Benefits – HEINEKEN <b>Marie-Luce PETIT</b> , C&B Manager – KIABI <b>Alban CATAING</b> , Country Manager France – BENIFY <b>Joël RIOU</b> , DG – RESPONSABILITE
Animé par	<b>Sylvie LEGREZ-CARRE</b> , VP – ORAS
15h30 - 16h00	Pause
16h00 - 17h30	<b>LE GRAND DÉBAT</b> <b>4) C&amp;B &amp; ... WHAT ELSE : S'ADAPTER POUR INNOVER, QUEL C&amp;B POUR DEMAIN ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>L'évolution d'un métier devenu incontournable :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Vers plus d'experts Benefits ?</li><li>- Vers l'Open C&amp;B ?</li></ul></li><li>• <b>Relever 2 défis cruciaux :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Rendre plus compréhensibles les politiques de rémunération, pour obtenir l'adhésion du plus grand nombre ?</li><li>- Savoir réinventer les formules de rétribution/rétention de son capital humain.</li></ul></li><li>• <b>Gérer de nouveaux équilibres :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Rétribution et reconnaissance ?</li><li>- Rétribution et l'engagement/performance ?</li></ul></li><li>• <b>S'adapter à un monde qui change :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Génération Z : de plus en plus individualiste, revendicative, en quête de nouveaux repères ?</li></ul></li></ul>
Intervenants	<b>Eric LANCIAUX</b> , DRH Groupe – GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES et Président du Mouvement Génération RH <b>Stéphanie FALLAS</b> , DRH – CARGLASS <b>Adeline BONNERAT</b> , Directeur Groupe Rémunérations & Avantages sociaux UNIBAIL - RODAMCO <b>Alain GUEGUEN</b> , Président d'ORAS et VP RH en charge de la politique de reconnaissance et de la rétribution – Groupe ORANGE <b>Frédéric CADIC</b> , Head of C&B – NOVARTIS <b>Romain THIESSET</b> , Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS
Animé par	<b>Grégory SIESSE</b> , Senior Advisor Direction Epargne Salariale et Retraite – AMUNDI

De 9h00 à 12h30

## ATELIER A :

### RÉFORME DE L'ÉPARGNE SALARIALE & RETRAITE (LOI PACTE)

Pour répondre au défi du vieillissement et de la dégradation des comptes des régimes obligatoires, l'exécutif mise sur les régimes supplémentaires.

La loi Pacte a pour objectif de rendre l'Épargne Retraite plus attractive et de mieux orienter l'épargne des français.

Le PERCO et le PERE (ou Art83) pour les salariés, le MADELIN pour les indépendants et le PERP ; représentent 200 milliards € sur 4 900 milliards d'épargne financière des français.

Cette épargne longue retraite permet à l'épargnant de s'exposer davantage aux actions et aux obligations de sociétés, et donc d'améliorer son rendement. Elle a aussi le mérite de mieux flécher l'épargne vers le financement des entreprises.

Sont également visés : l'amélioration de la portabilité des produits afin que chacun puisse conserver au long de sa vie professionnelle ses acquis, la facilitation des sorties en capital pour que les épargnants disposent librement de leurs fonds une fois à la retraite, et l'harmonisation des dispositifs.

- Quels impacts aura cette réforme pour les entreprises et leur stratégie benefits ?
- Etat des lieux et premières analyses
- Témoignage de C&B sur la mise en pratique dans l'entreprise

Intervenants

**Grégory SIESSE**, Senior Advisor Direction Epargne Salariale et Retraite – AMUNDI  
Enrichi de Grands témoins DRH et C&B d'Entreprise

12h30 - 14h00

DÉJEUNER

14h00 - 17h30

## ATELIER B :

### CRÉER DE L'EXPÉRIENCE COLLABORATEUR À TRAVERS LES AVANTAGES SOCIAUX : VERS UN NOUVEL ÉQUILIBRE PROFESSIONNEL/PERSONNEL ?

Le concept d'expérience collaborateur, issu de l'expérience utilisateur, regroupe l'ensemble des interactions et retour d'expérience vécus par les collaborateurs au sein d'une entreprise tout au long de sa carrière. Dans un monde désormais de plus en plus mouvant, des carrières professionnelles plus ouvertes que jamais et des salariés ultra connectés, nous pouvons nous interroger quant aux ressentis/besoins des salariés et les propositions offertes par les entreprises. Cette notion clé de l'expérience collaborateur est donc un chantier prioritaire des entreprises pour améliorer la qualité de la relation qu'elle entretient avec ses propres collaborateurs.

- Quelles sont les nouvelles attentes des collaborateurs ?
- Quels types de solutions proposés par les entreprises ?
- Où en sommes-nous sur les cafeteria plans ?
- Retours sur des expériences collaborateur

Intervenants

**Laurence BETTINI**, Senior Manager Reward – DISNEYLAND PARIS  
**Christelle GILLIOT**, Responsable rémunération et avantages sociaux – KILOUTOU  
**Franck CHERON**, Directeur Capital humain – DELOITTE  
**Christian BARTHÉLÉMY**, Directeur Capital Humain – DELOITTE  
**Sophie LAZARO**, Senior Manager Capital Humain – DELOITTE

# BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété au GROUPE RH&M,

- Par courrier au Service Clients 35 rue Boileau 75016 PARIS

- Par Fax au 01 46 51 00 15, par mail à delphine.lancel@groupe-rhm.com

Inscriptions et renseignements : **Delphine Lancel** - Tél : 01 47 43 15 63

# LA CONVENTION 2018 DES AVANTAGES SOCIAUX

Nom et Prénom du participant : .....

Fonction : .....

Société : ..... Effectif : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Portable : .....

Email (merci d'écrire très lisiblement) : .....

Nom et prénom du responsable de formation : .....

Interlocuteur et adresse de facturation : .....

## TARIFS

**INSCRIPTION au Pack GLOBAL ORAS : 2920 € HT (3504€ TTC) au lieu de 4320 € (5184 € TTC)**

Ce prix comprend :

**La participation aux 2 jours de la Convention des Avantages Sociaux (juin 2018) - Valeur : 1390€ HT (1668 € TTC)**

**La participation aux 3 jours de la Convention des Rémunérations (octobre 2018) - Valeur : 1450€ HT (1740 € TTC)**

**Une adhésion annuelle au Club ORAS - Valeur : 1500 € HT (1800 € TTC)**

Le Pack GLOBAL ORAS : des rendez-vous tout au long de l'année pour échanger et se former entre C&B, DRH et experts de haut niveau.

Les remplacements sont admis. Pour tout renseignement contactez Delphine LANCEL au 01 47 43 15 63

OU  **INSCRIPTION À LA CARTE - UNIQUEMENT A LA CONVENTION DES AVANTAGES SOCIAUX 2018**

**FORFAIT COMPLET 2 JOURS : 1390 €HT (1668€ TTC)** pauses et déjeuners compris - les 5 et 6 juin

**FORFAIT 1 JOUR : 870 €HT (1044€ TTC)** pauses et déjeuner compris :  le 5 juin ou  le 6 juin

**PRIX D'UN ATELIER À LA CARTE : 450 €HT (540€ TTC)** sans déjeuner :  Atelier A  Atelier B

► **BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL ? APPLICABLE AU TARIF INITIAL ET NON CUMULABLE**

Une réduction de 50% est accordée aux Membres du Club ORAS

Une réduction de 30% est accordée aux Membres de nos autres clubs : MGRH, IDS, CPRH, OGT ou IMVE

Une réduction de 10% est accordée aux abonnés à la Revue RH&M

Une réduction de 10% est accordée aux Membres de l'ANDRH

Coût TOTAL HT sans réduction : .....

Réduction de : .....%

Coût TOTAL HT avec réduction : .....

Coût TOTAL TTC (TVA 20%) : .....

Je joins un chèque de ..... euros  
à l'ordre de GROUPE RH&M FORMATION

Je souhaite bénéficier de la réduction de l'abonnement  
à la Revue RH&M : 30 € TTC au lieu de 45 € TTC  
(je joins à mon inscription un chèque de 30 euros  
à l'ordre de RH&M EDITION)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

► LES TARIFS : - Les forfaits 1 jour / 2 jours comprennent les pauses et les déjeuners.

- Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent exclusivement au tarif initial.

► LIEU : Paris VII<sup>e</sup> - La Maison des Polytechniciens – Métro Solférino

► CONVENTION DE FORMATION : elle vous est adressée avec votre confirmation d'inscription et la facture à réception de votre bulletin d'inscription.

► ATTESTATION DE PRÉSENCE : elle vous est adressée à l'issue de la Convention 2018 des Avantages Sociaux.

► RÉGLEMENT : toute inscription doit être réglée avant le 5 juin 2018. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte. Pour toute procédure de règlement particulière, merci de nous contacter.

► LES REMPLACEMENTS : ils sont admis et encouragés.

► ANNULATIONS : elles devront se faire par écrit, avant le 28 mai 2018 ; dans le cas contraire, elles donneront lieu à facturation dans leur totalité.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la formation ou de modifier le contenu du programme ou le lieu de la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

À : .....

Le : .....

Nom du signataire : .....

Fonction : .....

Cachet et signature

# LA CONVENTION 2018 DES AVANTAGES SOCIAUX

PUBLIC	CONCERNÉ								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Compensation &amp; Benefits Managers</li> <li>› Directeurs Épargne Salariale/Retraite/Prévoyance</li> <li>› Directeurs des Ressources Humaines</li> <li>› Responsables Ressources Humaines, Épargne Salariale, Rémunérations et Avantages Sociaux</li> <li>› Directeurs des Relations Sociales</li> <li>› Membres des Comités de Direction</li> <li>› Responsables des Affaires Sociales, Juridique, Formation</li> </ul>								
OBJECTIFS	PÉDAGOGIQUES								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>ACQUÉRIR ou RENFORCER</b> votre connaissance de l'ensemble des mécanismes des Avantages Sociaux (Epargne - Prévoyance - Retraite notamment)</li> <li>› <b>CONCEVOIR, SIMULER, VALIDER</b> votre politique de Rémunération Globale - votre Package</li> <li>› <b>FAIRE DE LA POLITIQUE D'AVANTAGES SOCIAUX</b> l'outil efficace de la stratégie RH, favorisant l'attraction, la mobilisation et la fidélisation des salariés</li> <li>› <b>MESURER et GÉRER</b> les effets de la jurisprudence sur les politiques de Rémunération et Avantages Sociaux</li> </ul>								
MÉTHODE	DE TRAVAIL								
	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>2 journées de formation</b> sur des aspects essentiels des RÉMUNERATIONS et AVANTAGES SOCIAUX, animées par des intervenants de haut niveau</li> <li>› L'alternance <b>d'exposés d'experts</b> et de <b>témoignages d'entreprises</b></li> <li>› Pauses permettant un <b>contact opérationnel</b> et privilégié avec les intervenants et les participants</li> </ul>								
NOUS	REMERCIONS NOS PARTENAIRES ET ÉGALEMENT								
	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 25%; padding: 5px;"> <b>AMUNDI</b>  <b>Xavier COLLOT</b>                      01 76 33 96 97                 </td> <td style="width: 25%; padding: 5px;"> <b>CAPSTAN AVOCATS</b>  <b>Romain THIESSET</b>                      01 44 95 48 00                 </td> <td style="width: 25%; padding: 5px;"> <b>DELOITTE Conseil</b>  <b>Franck CHERON</b>                      01 40 88 71 19                 </td> <td style="width: 25%; padding: 5px;"> <b>BENIFY</b>  <b>Alban CASTAING</b>                      06 99 33 39 09                 </td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"> <b>HOLSON</b>  <b>Stéphane MONTAGNON</b>                      06 22 10 27 46                 </td> <td style="padding: 5px;"> <b>SANTÉCLAIR</b>  <b>Marianne BINST</b>                      01 47 61 21 30                 </td> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> <b>Groupe HUMANIS</b>  <b>Annika MILVILLE</b>                      01 58 82 53 44                 </td> </tr> </table>	<b>AMUNDI</b> <b>Xavier COLLOT</b> 01 76 33 96 97	<b>CAPSTAN AVOCATS</b> <b>Romain THIESSET</b> 01 44 95 48 00	<b>DELOITTE Conseil</b> <b>Franck CHERON</b> 01 40 88 71 19	<b>BENIFY</b> <b>Alban CASTAING</b> 06 99 33 39 09	<b>HOLSON</b> <b>Stéphane MONTAGNON</b> 06 22 10 27 46	<b>SANTÉCLAIR</b> <b>Marianne BINST</b> 01 47 61 21 30	<b>Groupe HUMANIS</b> <b>Annika MILVILLE</b> 01 58 82 53 44	
<b>AMUNDI</b> <b>Xavier COLLOT</b> 01 76 33 96 97	<b>CAPSTAN AVOCATS</b> <b>Romain THIESSET</b> 01 44 95 48 00	<b>DELOITTE Conseil</b> <b>Franck CHERON</b> 01 40 88 71 19	<b>BENIFY</b> <b>Alban CASTAING</b> 06 99 33 39 09						
<b>HOLSON</b> <b>Stéphane MONTAGNON</b> 06 22 10 27 46	<b>SANTÉCLAIR</b> <b>Marianne BINST</b> 01 47 61 21 30	<b>Groupe HUMANIS</b> <b>Annika MILVILLE</b> 01 58 82 53 44							
<p>Pour tout renseignement, contactez :  <b>Delphine LANCEL</b>                  GROUPE RH&amp;M                  35, rue Boileau                  75016 PARIS                  Tél : 01 47 43 15 63                  Fax : 01 46 51 00 15                  email :                  delphine.lancel@                  groupe-rhm.com</p>	<p style="text-align: center;">A l'initiative de :</p> <div style="text-align: center;">  <p>Observatoire Rémunérations &amp; Avantages Sociaux</p> </div> <p style="text-align: center;">Organisé par :</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Le Groupe RH&amp;M : société indépendante de formation                  Domaines d'interventions exclusifs : problématiques RH, Rémunération Globale, Avantages Sociaux, Management, Droit Social.                  Créateur d'événements, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› GLOBAL RH, événement incontournable des décideurs RH réunissant plus de 1300 participants</li> <li>› Les Trophées des Binômes de l'année PDG/DRH, réunissant 700 participants</li> <li>› Les Trophées C&amp;B, réunissant 250 participants</li> <li>› Les Trophées du DRH Entrepreneur, réunissant 250 participants</li> <li>› La Semaine Portes Ouvertes sur les RH, réunissant plus de 1000 participants</li> </ul>								